

# / Des Entretiens « pas chiants »

La 9<sup>e</sup> édition des Entretiens de l'aménagement, organisée à Toulouse les 20 et 21 juin, a permis de larges échanges sur la fabrication de la ville, à l'heure des « gilets jaunes » et du changement climatique.

**A**riella Masbounqi, architecte et urbaniste (Grand Prix de l'urbanisme 2016), a réussi son pari : la « ville pas chiante » était sur toutes les lèvres durant les deux jours des Entretiens de l'aménagement. Cette notion provient d'un groupe de travail du Club Ville Aménagement, que nous avons pudiquement appelé « Comment générer une ville plus stimulante ? » lors de sa constitution en 2016<sup>1</sup>. Car le Club a pour particularité de définir tous les trois ans un programme de travail avec des groupes thématiques réunissant aménageurs, experts et chercheurs pour approfondir la réflexion. Ce sont les conclusions de ces groupes de travail qui sont mises en débat lors des Entretiens de l'aménagement en même temps que des questions plus liées à l'actualité. Cette année, à Toulouse, les séances plénières ont porté, pour celle d'ouverture, sur « Faire projet à l'échelle des grands territoires périurbains » et, pour celle de clôture, sur « Les aménageurs face au changement climatique ». Entre les deux, un programme très dense d'ateliers à la carte, dont nous ne retiendrons ici que ceux sur la « ville pas chiante » et les appels à manifestation d'intérêt (AMI).

### LES « GILETS JAUNES »

L'animatrice, la journaliste Catherine Sabbah, a placé le premier débat sous le signe des « gilets jaunes » et des franges des territoires métropolitains, là où justement les aménageurs publics regroupés dans le Club n'interviennent pas ! Au grand regret de Laurent Théry, ancien président du Club<sup>2</sup>, qui constate qu'on « a fait la ville de qualité dans les grandes opérations urbaines », au sein des périmètres institutionnels des grandes agglomérations. Les « gilets jaunes », eux, sont des « figures de l'étalement urbain », victimes indirectes de l'émiettement communal, confrontés à l'augmentation des coûts des trajets domicile-travail, à l'absence d'équipements publics et aux centralités par défaut que sont les centres commerciaux et les ronds-points qui y mènent. Pour Aurélien Delpirou, enseignant chercheur à l'École d'urbanisme de Paris, il y a bien « crise de l'entre-deux territorial » ; des enquêtes sociologiques permettent de mieux cerner les ressorts de la révolte des « gilets jaunes », la grande diversité sociale des personnes occupant les ronds-points (classes moyennes et populaires), la surmotorisation de ces ménages. Or « ces multimobilités ont un coût ». Et alors que les territoires français peuvent se définir comme des « chaînes d'interdépendances », les « gilets jaunes », loin d'être

des *no where*, seraient plutôt des *in between* au cœur finalement d'un zapping territorial, qui a un coût social, spatial et écologique élevé.

Face à ces constats quelque peu pessimistes, Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse, président de la Métropole de Toulouse et de l'association France urbaine, a plaidé résolument pour le développement de la coopération entre les métropoles et les territoires ruraux et périurbains, en proposant que l'ingénierie métropolitaine puisse être mise à leur disposition.

De son côté, Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)<sup>3</sup> a assuré que l'établissement financier s'intéressait désormais à tous les territoires, et pas seulement aux grandes villes, avec le souci d'identifier « des projets qui ont du sens » et la volonté de les soutenir, notamment en termes d'ingénierie.

### LA « VILLE PAS CHIANTE »

Pour cette 9<sup>e</sup> édition, les Entretiens de l'aménagement avaient fait évoluer leur format, multipliant les ateliers liés aux thématiques des groupes de travail : « économie », « ville pas chiante », « ville et travail », « réparer la ville » (cf. page 12), « fabrique réglementaire », « ville numérique », « ville incluyente<sup>4</sup> ». Sans oublier un atelier très interrogatif, « La forme urbaine est-elle déterminée par les conditions économiques de sa réalisation ? », et un autre consacré à la ville colombienne de Medellín, où le Club avait organisé un voyage d'étude l'été 2018.

En ouverture, Éric Bazard, le président du Club, avait incité les aménageurs à avoir « les pieds dans la glaise et la tête dans les étoiles ». Pari tenu, notamment pour la filière « ville pas chiante » qui s'articulait en différents débats. Celui animé par Ariella Masbounqi avec la participation de Philippe Close, le dynamique et imaginaire maire de Bruxelles, des paysagistes Jacqueline Osty et Alexandre Chemetoff, était plutôt du côté des étoiles avec des concepteurs qui ont une capacité à proposer un imaginaire. D'autant que les définitions proposées par la conceptrice des ateliers Projet urbain de ladite « ville pas chiante » accumulent les qualificatifs sympathiques : « évolutive », « permissive », « productive, équitable et inclusive », « où le calme est une valeur et la règle dépassable », « qui joue des temporalités sans perdre de vue le long terme », « qui combine le grand et le petit »... En fait, « une ville qui n'est jamais finie », selon la formule de Bernard Reichen, pour échapper aux modèles génériques.

**Il y a bien  
« crise de  
l'entre-deux  
territorial »**

Au pupitre, Philippe Close, le maire de Bruxelles; à la tribune (de g. à d.), Alexandre Chemetoff, Jacqueline Osty et Ariella Masboungi © Thibaut Plaire/CVA

L'atelier « Les AMI : accélérateurs de la "ville pas chiant" ? » avait le mérite de rentrer plus précisément dans ces processus concrets de fabrication de morceaux de villes, qui font aujourd'hui l'actualité, comme vient d'en témoigner la proclamation des lauréats de la consultation « Inventer la Métropole du Grand Paris 2 ». Lors de cet échange animé par l'architecte urbaniste Antoine Petitjean, Jean-Luc Charles, directeur général de la Samoa – qui aménage l'île de Nantes –, a reconnu que « les AMI bousculent les aménageurs » et offrent aux pouvoirs publics des moyens de renouveler leurs approches. Il y voit une reprise du montage financier des PPP (partenariats public-privé) et des pratiques de la nouvelle économie (rôle de start-up). Mais certains aspects l'inquiètent, notamment le fait que « les propositions fixent une intention, surgissent d'une image dont les groupements lauréats sont ensuite prisonniers ». De son côté, Max Castro, directeur des grands projets urbains de la Compagnie de Phalsbourg – un des opérateurs révélés par les AMI –, défend évidemment ces démarches « qui ont rebattu les cartes de la hiérarchie des acteurs de l'immobilier ». Selon lui, s'il y a bien une forme de délégation de fonctions publiques au privé, elle se fait dans le cadre d'un vrai cahier des charges. L'investisseur-promoteur souligne également que « les AMI ont remis les architectes au cœur du projet », d'où la qualité architecturale des propositions.

### LES AMI, FAUX AMIS ?

Sur la base de son expérience de l'île de Nantes, Jean-Luc Charles relève que « la présence de collectifs, d'associations, de start-up – élément déterminant des offres – a du mal à tenir dans la durée » (la livraison d'une opération prend 48 mois !). D'où un risque « de dégradation des projets » avec « une mise en usage non conforme à la promesse initiale » (exemple des copropriétés). Ce qui doit conduire l'aménageur « à repousser les limites de son activité vers l'aval ». Pour Max Castro, « tous ces groupements sont confrontés au passage d'une économie de la subvention à une économie réelle ». Mais le sujet le plus compliqué lui paraît « la traduction juridique des intentions ». Débat passionnant qui n'en est qu'à ses prémices. Avec, comme conclusion provisoire de Jean-Luc Charles : « Les AMI sont un outil polymorphe où le contexte est déterminant. » L'aménageur doit les avoir dans sa panoplie, en tout cas pour un certain type d'opération, à des échelles assez petites (reprise de friches, d'anciens bâtiments...), et pour le déploiement de nouveaux usages, en particulier dans le cadre d'un urbanisme provisoire. L'interrogation sur les AMI n'est qu'une illustration des réflexions conduites à Toulouse. La dernière séance plénière sur le changement climatique, le 21 juin – avant la canicule qui a suivi –, a ajouté son lot d'incertitudes à



ces Entretiens de l'aménagement particulièrement riches, suivis par une assistance nombreuse. D'ici la prochaine édition – en 2022 ? –, le Club a du travail devant lui pour cerner le futur rôle des aménageurs dans la fabrication d'une ville certes « pas chiant », mais surtout partie prenante de la transition écologique. / **Antoine Loubière**

- ① Cf. « La fabrique de la ville en quête de nouvelles pratiques », *Urbanisme*, n° 402, automne 2016.
- ② Laurent Théry, Grand Prix de l'urbanisme 2010, a notamment dirigé la société d'aménagement de l'île de Nantes (Samoa) et la SEM Euralille. Il a été préfet délégué au projet de création de la Métropole Aix-Marseille Provence de 2012 à 2016.
- ③ La Banque des Territoires était avec le Puca un des principaux partenaires des Entretiens.
- ④ Sous le titre *Aménager sans exclure, faire la ville inclusive*, le Club a publié aux éditions du Moniteur un ouvrage réalisé sous la direction de Jean Badaroux, Gwenaëlle d'Aboville, Jean Frébault et François Ménard (cf. *Urbanisme*, n° 410, automne 2018).

### Le Club Ville Aménagement

Présidé par **Éric Bazard**, directeur général de la Société publique locale (SPL) des Deux-Rives à Strasbourg, le Club Ville Aménagement a été fondé en 1993. Il regroupe une quarantaine de structures publiques d'aménagement, ainsi que des organismes associés (fédérations professionnelles et entreprises). Il accueille en tant que partenaires de droit un représentant de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de nature (DGALN), un du Plan urbanisme construction architecture (Puca) et un du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), liés au ministère de la Cohésion des territoires. Son nouveau secrétaire général est **Stanislas Mahé**, 41 ans, qui anime depuis quinze ans des réseaux d'acteurs publics et privés, principalement dans la métropole nantaise. Il a succédé à **Marie-Claude Dalibard**.

Outre les Entretiens de l'aménagement, le Club organise des séances de débats, les « 5 à 7 », préparées et animées par **Ariella Masboungi**. Le prochain « 5 à 7 » aura lieu le 24 octobre 2019 avec, comme invité, **Patrick Bouchain**, Grand Prix de l'urbanisme 2019.

[www.club-ville-amenagement.org/index.php](http://www.club-ville-amenagement.org/index.php)